

La vie en tant que bien absolu

M. Charles München, dans une lettre à la rédaction publiée dans le „Luxemburger Wort“ du 18 septembre 2021, exprime sa critique de ma prise de position du 11 septembre concernant l'éditorial de M. Steve Bissen du 7 septembre d'une manière courtoise et pleine de respect. Mais lui aussi esquivé les apories fondamentales de la manière dont les humains traitent de la vie.

Je n'ai jamais parlé de la sacralisation de l'embryon dans un sens religieux; le faire serait en contradiction avec mon approche purement éthique. On peut référer le respect devant la vie à la foi à une instance transcendante, mais on n'est nullement forcé de le faire; on peut se contenter de preuves empiriques, scientifiques. Si j'utilise dans d'autres textes la notion de sacré, je le fais dans un sens non religieux, quasiment séculier pour caractériser ce qui mérite un respect absolu.

Le devoir de protection commence au plus tard avec le procès de l'individuation. L'embryon est déjà à son stade le plus précoce un être humain, même si toutes ses potentialités ne sont pas encore réalisées. Que d'autre pourrait-il être? Un non-être humain? Un être non-humain? Dans le développement de la vie il n'y pas de transsubstantiation, pas de sauts qualitatifs radicaux, mais plutôt une évolution continue.

M. München me reproche dans la question de l'avortement que je me concentre sur une certaine position et que je n'admets pas d'autres opinions. C'est vrai. Mais dans la défense de la vie, laquelle forme le fondement de toute éthique possible, il ne peut y avoir de compromis, pas de relativisme. Dans ce domaine toute concession anéantirait l'éthique.

La société moderne ayant tourné le dos à la religion, écrit M. München, a dû se donner une loi afin de régler le problème de l'avortement. Se pose toutefois dès lors la question si cette société peut se donner des lois qui reflètent simplement le „Zeitgeist“, les opinions et priorités d'une majorité numérique ou présumée, c.-à-d. qui traiteraient la question de l'avortement comme un problème social entre autres et qui omettraient les questions éthiques de base?

Il me semble que M. München est un peu optimiste ou même naïf lorsqu'il écrit que les représentants du peuple auraient voté de manière démocratique et dans un esprit d'humanité la loi sur l'avortement. Il me semble qu'ils ont décidé de manière plutôt superficielle et opportuniste, sans réfléchir beaucoup aux implications et conséquences de la nouvelle législation. Par ailleurs l'auteur devrait savoir que ce qui est considéré comme humain voire de l'humanisme peuvent être en conflit avec l'éthique.

Chacun devrait pouvoir, écrit M. München, faire son choix pour ou contre l'avortement. Doit-on dès lors, comme l'exigent les représentants de l'utilitarisme, la philosophie de l'utilité, certainement le courant éthico-philosophique le plus influent des dernières décennies et dont le représentant le plus connu est Peter Singer, également laisser les parents décider si un nouveau-né peut vivre ou pas? Ceci vaudrait bien sûr également et plus, pense Singer, pour les enfants nés avec un handicap – que ce handicap soit sévère ou léger. Il veut même permettre l'infanticide jusqu'à l'âge de six mois, selon le bon vouloir des parents, arguant que l'enfant ne disposerait pas jusqu'à cet âge de conscience respectivement de conscience de soi.

Les nouveau-nés tout comme les „foetus“ devraient être, comme il l’écrit dans son livre très influent „Éthique pratique“, considérés comme „remplaçables“.

La lutte pour le droit à la vie est également une lutte contre l’obscurantisme. Le respect absolu pour toute vie sentiente est le seul fondement éthique sur lequel l’humanité, au-delà de toutes les divergences culturelles, religieuses, idéologiques, peut se mettre d’accord.

Le combat contre l’avortement devrait être mené au nom du progrès éthique et donc du progrès tout court: Ce sera uniquement lorsque l’autonomie, l’autodétermination et donc la liberté de tous les êtres sentients, également des non-encore-nés, seront garanties que les promesses des Lumières, les idées de Rousseau, Locke et Kant pourront être honorées.

Armand Clesse

Lettres à la rédaction

Controverse sur l'avortement

Lors de la conception d'un être humain, les gamètes féminin et masculin se réunissent, ce qui s'appelle alors un zygote. Il n'est zygote que quelques heures, car alors l'ovule se dédouble devenant un embryon et après environ neuf semaines un fœtus. A partir de quel moment peut-on parler d'être humain? Les croyants pensent que le zygote est déjà une création sacrée de Dieu donc intouchable. Cette croyance est profondément respectable.

la sacralisation de cet embryon non pour des raisons religieuses, dit-il, mais pour des «considérations intrinsèquement éthiques». Donc pour lui, la vie en tant que telle est sacrée et intouchable. Je pose la question: à son avis, le zygote est-il déjà un être humain? Il est vivant certes, mais les gamètes féminin et masculin avant leur réunion, n'étaient-ils pas déjà du vivant eux aussi, comme ce zygote? Une réponse serait vaste et ardue. Elle entraînerait des questions sur l'union libre, les enfants naturels, l'onanisme, le célibat des prêtres et des religieuses qui ont reçu de Dieu le don de procréer Monsieur Armand Clesse dans le «Luxemburger Wort» du 11 septembre plaide pour mais l'ignorent, et que sais-je encore.

L'opinion de M. Clesse est bien évidemment respectable elle aussi, mais comme il se plaît à affirmer, ce n'est pas tout à fait une opinion discutable mais bien une affirmation indiscutable.

Notre société occidentale a grandement tourné le dos à Dieu et encore davantage à la religion. Donc l'avortement est devenu un problème de société à régler par la loi que cette société s'est donnée, qu'on le veuille ou non. C'est un fait! Si les Texans se sont donné démocratiquement une loi limitant l'avortement, c'est leur affaire et je ne pense pas que de l'antiféminisme ait influencé leur décision comme l'avance Monsieur S. Bissen dans son éditorial du 7 septembre dans le «Luxemburger Wort» et que critique M. Clesse.

Beaucoup de gens dans notre société pensent qu'un embryon est bien «du vivant» mais n'est pas encore un être humain conscient faisant partie de la société humaine. La loi a démocratiquement suivi cette tendance. Etre pour ou contre l'avortement est et reste, dès lors, le choix de chaque individu.

Quelle que soit l'opinion de chacun, il ne faut pas oublier que l'avortement n'est jamais une partie de plaisir, mais plutôt un malheur. Mais son refus ou son empêchement peut plonger certaines femmes dans une situation de précarité et il peut faire naître des enfants menacés d'une vie malheureuse. C'est cette pensée qui a fait que nos représentants du peuple, considérant ce qui précède ont voté démocratiquement et avec un esprit d'humanité les lois qui règlent ce problème difficile.

Comme dans de nombreuses circonstances, l'extrémisme est une mauvaise chose mais la pondération est sans doute chaudement recommandée. Chaque médaille a deux faces!

Charles München,
Luxembourg